Quarante-deuxième Année — N° 173 UN NUMÉRO : 15 CENTIMES MARDI 22 JUIN 1897.

JOURNAL DE ROUBAIX

TARIF D'ABONNEMENT :

ROUBAIX-TOURCOING. . . Trois mois. . . 13 fr. 50. . . Six mois . 26 fr. . Un an. . 50 fr.
NORD — PAS-DE-CALAIS — SOMME — AISNE . . . . . Trois mois. 15 fr.
Les autres Départements et l'Etranger, les frais de poste en sus.
Prix des Abonnements est payable d'avance. Tout abonnement continue jusqu'à réception d'avis contraire.

BUREAUX & RÉDACTION
Roubaix, rue Neuve, 17. - Tourcoing, rue des Poutrains, 42
Directeur-Propriétaire : ALFRED REBOUX

ABONNEMENTS & ANNONCES :
Les Abonnements et Annonces sont reçus : à ROUBAIX, rue Neuve, 17. — A LILLE, rue du Curé-Saint-Etienne, 9 bis à PARIS chez MM. Havas, Laffite et Cie, place de la Bourse, 8, et rue Notre-Dame-des-Victoires, 28, — à BRUXELLES, à l'Office de Publicité.

ROUBAIX, LE 21 JUIN 1897

VOIX CONCORDANTES

Le 10 juin vient de paraitre sous le titre *la Revue* un organe mensuel qui se définit *lui-même social, chrétien et démocrate.*

Dans son premier numéro, *la Revue* publie la réponse de quelques hommes connus aux questions suivantes qu'elle leur a posées :

Qu'est-ce que le cléricalisme?

Le cléricalisme est-il actuellement un danger pour l'Etat?

Les pouvoirs publics sont-ils indépendants des influences cléricales ?

Le premier dont la réponse soit parvenue à la *Revue* est M. Joseph Reinach.

Le député des Basses-Alpes semble avoir écrit sa consultation moitié en homme sérieux et moitié en politicien respectueux de la sottise démagogique et de la logomachie maçonnique.

Il déclare que l'Eglise catholique n'a pas renoncé ainsi et ne renoncera jamais à dominer l'Etat. Pour se faire pardonner de frères et amis l'opinion hardie qu'on ne saurait exclure les prêtres de toute participation au gouvernement, il parle des services rendus par l'évêque d'Autun Talleyrand et par l'abbé Grégoire ! Passons sans nous arrêter à ces calembredaines, et citons le passage où l'homme vaincu par l'évidence reconnait que, sous prétexte de combattre le cléricalisme, on a détruit « la tolérance religieuse qui doit être absolue. »

« Toute concession leur serait fatale, et par elle-même, et parce qu'elle serait terriblement exploitée contre eux. Il est bien entendu que je ne parle ici que des influences cléricales et que la tolérance religieuse doit être absolue. Vexer les consciences, les gêner, les humilier ou les offenser sous prétexte de combattre le cléricalisme, c'est la plus odieuse des comédies, la plus répugnante des hypocrisies. Je m'honore ainsi d'avoir protesté autrefois contre l'expulsion des sœurs de charité hors des hôpitaux, d'avoir repoussé de mon vote des dispositions fiscales qui étaient contraires au droit commun des associations. L'esprit de parti est coutumier de ces confusions; je les tiens pour misérables. »

Veut-on lire, après cette consultation de juriste *qui voudrait ne se brouiller ni avec le bon sens ni avec les préjugés de son parti*, l'opinion nette, loyale et rigoureuse d'un soldat? Voici la réponse du général du Barail :

« D'abord, qu'entend-on par ce mot de « cléricalisme? » Il ne se trouve pas dans le dictionnaire de Littré. Il faudrait donc, ce me semble, établir avant toute discussion sa signification réelle afin que chacun ne fût pas disposé à lui donner l'interprétation qui lui convient. C'est un de ces néologismes imaginés par M. Gambetta et que le public accepte, sans trop le comprendre, peut-être. N'est-on pas tout disposé, en France, à se payer de phrases creuses et à battre des mains à l'audition d'un mot sonore souvent vide de sens et que l'on adoptera comme un programme politique.

» Mais j'admets que le cléricalisme veuille dire ingérence du clergé dans le gouvernement ou dans l'administration du pays.

» Affecter de croire que le clergé catholique a la prétention de jouer un pareil rôle est certainement faire preuve d'une mauvaise foi inique, et il est hors de doute que la Franc-Maçonnerie, par exemple, mérite incomparablement plus un pareil reproche.

» Il est à la connaissance de tout le monde que le dernier ministère notamment (je veux dire le précédent ministère), qui comptait comme francs-maçons presque la totalité de ses membres, était absolument soumis à l'autorité des Loges.

» Le sentiment religieux est tout autre chose que ce que l'on veut appeler le cléricalisme, et on ne peut que déplorer l'aveuglement, aussi inintelligent que coupable, que certains hommes, dits de gouvernement, ont mis à détruire, autant qu'il dépendait d'eux, le sentiment religieux dans l'esprit des nouvelles générations. C'est surtout le catholicisme que M. Jules Ferry et les hommes de son Ecole politique ont cherché à combattre avec les armes les plus perfides.

» L'application du fameux article 7 et l'établissement de l'Ecole sans Dieu sont des mesures déplorables que tout homme de bonne foi condamne certainement en voyant les effets qu'elles ont produits pour la moralité publique.

» Elever les enfants en les privant systématiquement de toute instruction religieuse, c'est l'œuvre de sectaires insensés.

» Quant à l'armée, chercher à détruire en elle le sentiment religieux, c'est vouloir anéantir sa puissance et sa force.

» Comment inspirer aux hommes de guerre le mépris de la mort si on parvient à leur persuader que tout se borne à leur existence sur la terre, qu'il n'y a rien au-delà de la vie, et si on leur apprend par là qu'ils ne peuvent rien faire de mieux que de *la conserver le plus longtemps possible ?*

» La Religion est la base essentielle de tous les grands et beaux sentiments qui honorent l'humanité.

» Non, certes, le cléricalisme n'est point actuellement un danger pour l'Etat.

» En supposant même qu'il y ait des prêtres ambitieux, disposés à sortir du rôle qui leur appartient, l'Etat est suffisamment armé pour prévenir tout empiètement de leur part sur le domaine du gouvernement et de l'administration publique. »

La *Revue* annonce d'autres réponses dans son prochain numéro. Nous suivrons cette enquête et nous citerons ce qui nous paraitra le plus digne d'intérêt.

La Ligue de la prévoyance et de la mutualité

Paris, 20 juin. — Cet après-midi a eu lieu l'assemblée générale de la Ligue nationale de la prévoyance et de la mutualité. On connait cette société qui, fondée en 1887 par Hippolyte Maze, s'est assigné le but louable de développer, par tous les moyens de propagande, la mutualité dans notre pays et qui rend des services précieux aux sociétés existantes grâce à son comité technique et à son conseil judiciaire, qu'elle met à leur service.

M. Courties, sénateur, ancien ministre, président de la société, présidait cette assemblée à laquelle MM. Charles Dupuy et Bardoux avaient été invités.

Après la lecture, par MM. Arboux, secrétaire général, et Metral, trésorier, des rapports accusant l'excellente situation morale et financière de la société, M. Courties prononce un discours.

Il remercie de leur présence MM. Charles Dupuy et Bardoux et constate avec une vive satisfaction l'élan de sympathie qui va à la mutualité. Tous les ministres ont parlé en sa faveur et le président de la République lui-même a clôturé le congrès des mutualistes à Saintes, inauguré par l'orateur.

Enfin, on peut dire que la codification nouvelle votée par la Chambre des députés est l'œuvre de la ligue, qui avait, dès 1894, rédigé ce projet sous forme d'amendements successifs.

M. Courties se réjouit de ces victoires et il termine son discours en invitant à se grouper tous les Français qui veulent aider à la paix sociale par le mutualisme et mettre en pratique sa devise : « Un pour tous, tous pour un. »

Après lui, M. Charles Dupuy, dans une éloquente improvisation, traite de la nécessité sociale du mutualisme. Il insiste particulièrement sur la propagande par l'école. L'orateur demande que l'on fasse pour la mutualité ce qu'on a fait pour la Caisse d'épargne dans toutes les écoles primaires.

M. Bardoux convie tous les gens de cœur à lutter pour la mutualité, vrai moyen d'améliorer le sort du peuple.

UN MEURTRIER DE CINQ ANS

Le courrier des Etats-Unis rapporte un cas de précoce férocité qui vient de se produire en Floride.

Un négrillon, âgé de 5 ans, James Gaines, fils d'un pauvre ouvrier de ferme à Lacrosse, en Floride, a été arrêté pour avoir déjà commis trois meurtres avec des raffinements incroyables de cruauté.

A quatre ans le petit James faisait littéralement rôtir à petit feu sa jeune sœur, se délectant de ses cris de souffrance. La pauvre enfant mourut dans une atroce agonie.

L'année suivante, il attirait sournoisement son frère aîné dans un endroit écarté et lui plongeait voluptueusement douze fois dans le corps un couteau de boucher qu'il avait peine à manier.

Entre temps le petit monstre exerçait sa cruauté sur des animaux domestiques, chats, chiens, etc.

Enfin, récemment, pendant une absence de ses parents, il déchargea deux coups de pistolet dans la bouche de son plus jeune frère dormant dans un berceau. L'enfant eut la tête emportée et mourut sur le coup.

Ce dernier meurtre décida les parents à s'adresser, enfin, à la police. James va être examiné et, selon le cas, il sera enfermé dans une maison d'aliénés ou poursuivi pour homicide.

Ses parents, qui sont des nègres ignorants et fanatiques, sont convaincus, avec leurs voisins, qu'un sorcier a jeté un sort à leur enfant.

LES ALSACIENS-LORRAINS A PARIS

Une touchante cérémonie

Paris, 20 juin. — Cet après-midi a eu lieu au Vésinet, la distribution des prix aux jeunes filles de l'Orphelinat du Vésinet, placé sous le patronage de la Société de protection des Alsaciens-Lorrains dont M. le comte d'Haussonville est le président.

M. Albert Sorel, de l'Académie française, invité à présider la cérémonie, a prononcé un éloquent discours, souligné fréquemment par les applaudissements unanimes de l'assistance. Il a parlé de l'Alsace-Lorraine. Voici les passages principaux de ce discours :

« Mes chers enfants, c'est une belle et touchante pensée qu'a eue le président de la société de protection des Alsaciens-Lorrains d'appeler, presque chaque année, un de ses confrères de l'Académie à cette distribution de prix.

» Il ne l'a pas fait seulement pour perpétuer parmi vous le souvenir de son père, Lorrain par la naissance, historien par vocation, de la réunion de la Lorraine à la France, l'une des âmes de Français les plus nobles, les plus ardentes à l'amour du pays, et qui fut, en son temps, l'honneur de l'Académie. Je vois, en cette coutume, quelque chose qui vient de plus loin et se rattache à l'idée même d'où est sortie l'œuvre de M. le comte d'Haussonville.

» Notre compagnie a reçu le nom illustre d'Académie française dans le même temps où se préparait l'union de vos provinces à la France ..

» Voilà, mes enfants, comment vous, petits et faibles, oiseaux chassés du nid, battant l'aile, et tombés sur notre sol où vous ont recueillis des mains pieuses, et moi qui ai l'honneur insigne de siéger dans cette grande compagnie, nous nous trouvons ici aujourd'hui, parlant des choses d'autrefois, pensant aux choses de l'avenir et nous sentant unis par la même attache secrète qui fit que, tout à coup, il y a deux siècles et demi, nos ancêtres, dès qu'ils se rencontrèrent, se reconnurent pour ainsi dire, et, une fois pour toutes se donnèrent la foi.

» Nous gardons cette foi et elle nous fait amis...

» Je vous ai parlé trop sérieusement. Pourquoi votre aimable président a-t-il choisi pour son harangueur en ce jour de fête un homme sérieux par profession, un historien qui, malgré lui, parle partout de choses auxquelles il pense toujours, et qui ne pouvait s'adresser à vous sans penser à tout ce que vous avez perdu, à tout ce que nous avons perdu avec vous, à tout ce que vous représentez pour nous ?

» Gardez au moins de ces propos trop austères, cette impression que l'histoire n'est pas le registre des injustices, et que les historiens ne sont pas tous, au moins les hôtres, les annalistes des outrages faits par la force à la conscience et au droit des hommes.

» Non ! l'histoire montre que rien ne se fonde dans les empires, les royaumes, les Républiques, les familles que par la libre donation que les hommes font d'eux-mêmes; que, la patrie exigeant le sacrifice, il n'y a de patrie véritable que là où le sacrifice est dans l'âme des citoyens, et que les hommes ne doivent jamais désespérer de la patrie tant qu'ils n'ont pas désespéré d'eux-mêmes. »

BOMBES, CYCLONE ET ORAGES

LE CYCLONE

Paris, 20 juin. — Le cyclone n'a pas seulement sévi dans quelques localités des environs de Paris; en effet, on mande de Meaux que la trombe, traversant la Marne, souleva une barque et projeta sur la rive un homme qui s'y trouvait; puis, après avoir, dans la ville même, enlevé la toiture d'une usine, le fléau fondit sur Trilport, où il fit des dégâts considérables.

La propriété du comte Ponton d'Amécourt a été complètement dévastée. On signale deux personnes blessées : M. Prudent Mouy, cultivateur, et une dame Emile Boyer, âgée de quarante-cinq ans. Le cyclone a duré vingt secondes.

A Villenoy, Nanteuil et Mareuil-les-Meaux, les dégâts sont également importants.

LES EXPLOSIONS DE BOMBES

Enquête négative à Paris

Paris, 20 juin. — Plus l'enquête sur la bombe de la place de la Concorde avance, plus elle est négative. Les quelques pistes que l'on possédait ont été successivement abandonnées, et l'on commence à désespérer de trouver un jour le facétieux citoyen qui s'amuse à faire éclater des bombes quand il lui prend fantaisie d'étonner un peu les Parisiens.

La police ne possède pas le moindre indice, et M. le juge d'instruction Bertulus avoue qu'il faut désormais laisser au hasard le soin de découvrir l'artificier que la Pologne elle-même ne doit guère nous envier.

UNE BOMBE PRÈS DE BÉZIERS

Béziers, 20 juin. — Une bombe a éclaté à Graissessac, pays minier.

Le procureur de la République et le juge d'instruction se sont transportés sur les lieux.

Béziers, 20 juin. — C'est devant le domicile du directeur-ingénieur des mines de Graissessac qu'une cartouche de dynamite a éclaté ce matin.

Les dégâts matériels ont été assez considérables. Un plafond a été enlevé.

Le Préfet et l'autorité judiciaire étaient avertis que depuis quelques jours une certaine agitation latente régnait; les ouvriers ne travaillaient pas autant (l'extraction avait diminué de 200 tonnes par jour) car ils étaient mécontents, paraît-il, de la démission d'un ingénieur.

ORAGES ET TEMPÊTES

Brignoles, 20 juin. — Un violent orage, mêlé de grêle, s'est déchaîné dans l'arrondissement de Brignoles et particulièrement dans le canton de Rians, où il a causé des dégâts importants, fixés à plus de 100.000 francs. Les propriétaires et les fermiers éprouvés par les gelées des 22 et 23 mai, sont dans la consternation.

Depuis le 20 juin 1865 les cultivateurs n'avaient pas eu à subir de telles pertes. La foudre est tombée en cinq endroits, elle a incendié la ferme dite Montmayon; il n'en reste que les quatre murs. Le train venant de Draguignan s'est trouvé en détresse deux fois sur un parcours d'un kilomètre, les eaux ayant envahi la voie.

Perpignan, 20 juin. — Une violente tempête de vent du nord-ouest a sévi hier samedi sur la plaine du Roussillon. De nombreux jardins ont été dévastés; des arbres ont été abattus ; trois gros peupliers ont été déracinés et se sont abattus sur la voie ferrée de Perpignan au moment où arrivait un train de voyageurs. Le mécanicien a pu arrêter le convoi à vingt mètres de l'endroit où les arbres sont tombés.

M. FÉLIX FAURE

A LA SORBONNE ET AUX TUILERIES

Paris, 20 juin. — Le président de la République a assisté cet après-midi à deux petites cérémonies.

Il s'est d'abord rendu à la Sorbonne où la Fédération des mécaniciens et chauffeurs célébrait sa fête annuelle. M. Félix Faure a prononcé une petite allocution dans laquelle il a rappelé avec complaisance ses origines modestes, et a demandé aux assistants de le considérer comme un de leurs camarades. Il s'est ensuite rendu aux Tuileries où avait lieu une fête de gymnastique. Il a assisté à un certain nombre d'exercices et a distribué quelques palmes académiques.

Aucun pétard n'a marqué les deux promenades présidentielles. Des services d'ordre très rigoureux avaient d'ailleurs été organisés.

UN GRAND INCENDIE A PARIS

500,000 francs de dégâts. — Plusieurs blessés

Paris, 20 juin. — Un incendie s'est déclaré ce matin, à cinq heures et demie, passage Hébrard, dans l'usine d'un fabricant d'accessoires pour pianos, M. Mutler.

L'usine se composait d'un seul bâtiment, légèrement construit en bois et en briques. Au rez-de-chaussée était installée une écurie avec trois chevaux et deux voitures ; au premier étage, l'atelier de fabrication. Le feu dut se déclarer dans l'écurie même ; il prit en quelques minutes de vastes proportions et, lorsque l'alarme fut donnée, le bâtiment flambait tout entier. Le vent, qui soufflait très fort, poussait les flammes jusque sur des immeubles voisins : une usine à moulures en bois et un magasin à fourrages. On put croire un moment que tout le passage serait détruit.

Mais les secours arrivèrent très rapidement. A six heures, douze pompes à vapeur étaient sur les lieux occupées à circonscrire le foyer du sinistre. Le colonel Varigault, M. Lépine, préfet de police, et Touny, directeur de la police municipale, arrivés dès le début de l'incendie, dirigeaient eux-mêmes le service de secours et le service d'ordre.

Les immeubles du passage furent noyés sous une nappe d'eau. A sept heures, les maisons voisines de la fabrique Mutler étaient préservées. Les pompiers n'avaient plus qu'à achever l'œuvre du feu en jetant bas les dernières poutres de l'usine. Un caporal de la caserne de Ménilmontant, M. Riboulet, tomba pendant cette opération, de la hauteur d'un premier étage, et se contusionna assez grièvement.

Peu après, un gardien de la paix du 20e arrondissement, M. Deniz, qui avait pénétré dans le bureau de comptabilité de l'usine, pour tenter d'y prendre les livres encore intacts, tomba à demi-asphyxié. On le transporta à l'hôpital Saint-Louis.

Enfin, vers huit heures, tout semblait terminé, lorsque le feu reprit dans le grenier à fourrages voisin de l'usine, heureusement, on put s'en rendre maître assez rapidement.

Une compagnie du 3e régiment d'infanterie de marine est depuis ce matin occupée à déblayer les décombres. Les dégâts matériels s'élèvent à plus de 500,000 francs.

LE JUBILÉ DE LA REINE D'ANGLETERRE

LE PROGRAMME DES FÊTES

Il y a aujourd'hui 20 juin, soixante ans que la reine Victoria succédant à son oncle le roi Guillaume IV, est montée sur le trône d'Angleterre. Les Anglais, qui, en 1887, avaient célébré en grande pompe le cinquantième anniversaire de l'accession au trône de leur reine, vont célébrer encore, avec plus d'éclat, le jubilé de diamant.

Ces fêtes qui officiellement ont commencé hier, dureront jusqu'au 8 juillet inclusivement et dépasseront en magnificence, sinon en bon goût, tout ce que l'on a vu jusqu'à ce jour.

Elles seront marquées surtout par trois cérémonies imposantes : le 22 juin avec la procession royale jubilaire du palais de Buckingham à la cathédrale de Saint-Paul devant laquelle un *Te Deum* sera chanté en plein air par la foule, le 26 juin par une revue navale passée par le prince de Galles dans la rade de Spithead.

Cette revue réunira la plus grande flotte qui ait jamais été constituée : elle comprendra en effet cent soixante-cinq bâtiments de guerre anglais auxquels il faut ajouter tous les navires de guerre étrangers qui assisteront à cette imposante manifestation navale.

Cette revue de Spithead sera certainement le clou de ces fêtes.

Enfin le 1er juillet, une grande revue des troupes anglaises sera passée par la Reine au camp d'Aldershot.

Citons encore, parmi les choses énormes, extraordinaires, que les Anglais ont inventées ou organisées pour le jubilé de diamant de la Reine, un banquet offert à 300,000 pauvres de Londres par la princesse de Galles.

Ce repas monstre aura lieu le 24 juin.

Les délégations coloniales

Toutes les délégations de l'armée coloniale sont arrivées depuis deux ou trois jours et jettent une note pittoresque dans les rues de Londres.

A chaque instant on rencontre, errant par les grandes voies, l'air à la fois étonné de se trouver à Londres et satisfait d'être tant regardés, des soldats coloniaux, haoussas de la côte d'Afrique et pontonniers des régiments de West-Indian au teint de bronze et au costume de zouave, cavaliers du Cap et d'Australie à grand feutre gris du modèle adopté par Buffalo-Bill.

On remarque beaucoup les cavaliers aux turbans bleus, roses, oranges, jaunes, bleu pâle, qui se promènent à pied en regardant la foule qui les contemple bouche bée.

Toutes ces délégations coloniales doivent faire partie du cortège le jour de la procession jubilaire de Buckingham-Palace et Saint-Paul dans lequel prendront également place les représentants des souverains et des puissances dont voici la liste :

Les représentants des puissances

L'Autriche-Hongrie est représentée par l'archiduc François-Ferdinand, héritier du trône; la Bavière, par le prince Rupert; la Belgique, par le prince de Ligne; la Bulgarie, par le prince Ferdinand; le Danemark, par le prince Waldemar; la France, par le général Davout, duc d'Auerstadt. Le président de la République est représenté personnellement par MM. le général Hagron, secrétaire général de la présidence; le commandant Humbert, de la maison militaire et Crozier, chef du protocole.

L'Allemagne, par le prince Albert de Prusse; l'Italie, par le prince et la princesse de Naples; le Luxembourg, par le grand-duc; le Montenegro, par le prince Donilo; la Hesse, par le grand duc et la grande-duchesse; la Hollande, par le comte Van Lynden; la Grèce, par M. Rhangabe, ministre de Grèce à Berlin;

La principauté de Hohenlohe-Langenbourg, par le prince et la princesse de Hesse; le Portugal, par le duc d'Oporto; la Roumanie, par le prince et la princesse Ferdinand; la Russie, par le grand-duc et la grande-duchesse Serge et par le prince Cyril; le duché de Saxe-Cobourg, par le duc et la duchesse; la Saxe-Weimar, par le prince Hermann; la Saxe, par le prince Frédéric-Auguste; la Serbie, par M. Myalovitch.

L'Espagne, par le duc de Sotomayor ; la Suède et la Norvège, par le prince Eugène ; la Turquie, par Munir-Pacha ; le Wurtemberg, par le duc Albert ; les Etats-Unis, par M. Witelau-Reid ; les Républiques américaines, par leur ministre respectif ; la Chine, par Chang-Yong-Huan ; la Corée, par Min-Yong-Hoan ; l'Egypte, par le prince Mohamet-Ali-Khan.

Le Japon, par le prince Arisugawa ; la Perse, par le prince Amir-Khan ; le Siam, par le prince héritier ; les colonies anglaises suivantes ont envoyé leur premier ministre : Canada, Terre-Neuve, Nouvelles-Galles du Sud, Victoria, Sud-Australien, Australie de l'Ouest, Queensland, Tasmanie, Le Cap, Natal, La Nouvelle-Zélande.

Chacun des princes ou des représentants des pays principaux est accompagné d'une suite de plusieurs personnes.

Les Allemands seront les plus nombreux dans le cortège de la Reine, le 22 juin.

LA JOURNÉE DE DIMANCHE

Bien que la plus grosse part de curiosité appartienne dès maintenant à la procession royale de mardi, c'est aujourd'hui la véritable fête, car, il est utile de le rappeler, l'avènement de la reine a eu lieu du 20 juin 1837 et non pas du 22.

Tout est prêt, dès aujourd'hui, pour cette cérémonie, et c'est un gigantesque travail exécuté en peu de jours.

Les cérémonies religieuses

C'est le respect du repos dominical qui a fait changer la date de la procession. Cette journée de dimanche a été consacrée à la partie purement religieuse des fêtes du jubilé.

A onze heures, ce matin, a été célébré, à Saint-Paul, un service d'actions de grâces.

L'évêque de Londres a, lui-même, dit les prières à l'intérieur de la cathédrale.

Un service d'actions de grâces a été célébré, à la même heure, pour les membres de la Chambre des Lords, dans l'abbaye de Westminster, et un autre, à l'intention des membres de la Chambre de commerce dans l'église Sainte-Marguerite.

Les membres des deux Chambres se sont rendus en corps à chacune des cérémonies, le lord grand-chancelier en robe et perruque, précédé de l'huissier de la Verge-Noire; le président des Communes, précédé de son sergent d'armes, de son porte-masse et de ses huissiers.

Les catholiques anglais

Pendant qu'un service anglican avait lieu à la cathédrale de Saint-Paul, des messes d'actions de grâce étaient dites ce matin dans toutes les églises catholiques d'Angleterre.

Tous les princes, ambassadeurs, paires, premiers ministres des colonies, de religion catholique qui se trouvaient à Londres, assistaient à la grand'messe célébrée pontificalement à l'oratoire de Brompton par S. E. le cardinal Vaughan. Mgr Sambucetti, légat du Souverain Pontife, était présent à cette cérémonie qui a été suivie d'un *Te Deum* solennel.

Un *Te Deum* a été également chanté, ce matin, à la cathédrale de Kensington.

Les envoyés extraordinaires des souverains, les ambassadeurs et les ministres catholiques y assisteront, ainsi que de très nombreux représentants de la noblesse et de la bourgeoisie catholique d'Angleterre.

Le jubilé de la reine Victoria à Paris

Paris, 20 juin. — Divers services d'« actions de grâces » ont été célébrés aujourd'hui à Paris, par les soins de la colonie anglaise à l'occasion du « jubilé de diamant » de la reine Victoria.

Ce matin a eu lieu dans l'église des Pères passionnistes de l'avenue Hoche, le service catholique.

C'est Mgr Clari, nonce apostolique, assisté de Mgr Peri-Morosini, qui officiait. On remarquait la présence de sir Edmund Monson, ambassadeur d'Angleterre, entouré de tous les membres de l'ambassade.

La carrière et les vertus de la souveraine du Royaume-Uni ont été retracées par le P. Osmund Cook dans un éloquent discours.

Un *Te Deum*, dont la musique avait été écrite spécialement pour cette cérémonie par M. W. Legrand-Howland, a clôturé cette cérémonie solennelle.

Le service anglican a été célébré cet après-midi, à trois heures, dans la chapelle de l'ambassade, rue d'Agueseau.

Le Président de la République s'était fait représenter par le capitaine de frégate Serpette, officier de sa maison militaire.

Le Préfet de la Seine était également représenté.

Dans l'assistance, tous les membres du corps diplomatique et de nombreuses notabilités du monde politique, littéraire et artistique de Paris. Les ambassadeurs, les ministres et leurs attachés étaient en grand uniforme. Sir Edmond Monson, ambassadeur d'Angleterre, présidait la cérémonie.

NOUVELLES DU JOUR

Le banquet de la Fédération des chauffeurs et mécaniciens à Paris

Paris, 20 juin. — Le banquet de la Fédération des chauffeurs et mécaniciens, comprenant trois cents couverts, a eu lieu ce soir. M. Turrel, ministre des travaux publics, a prononcé un discours dans lequel il a exprimé l'espoir que la loi sur la sécurité des chauffeurs et mécaniciens viendrait en discussion à la Chambre, et serait probablement votée après la loi du cadenas. Un bal a suivi le banquet.

Une lettre de M l'abbé Gayraud

Paris, 20 juin. — Le *Figaro* de demain publie la lettre suivante :

« Monsieur le Rédacteur en chef,

» Le *Figaro* de ce matin annonce, d'après son correspondant de Rome, que j'ai renouvelé mes démarches auprès du Vatican afin d'obtenir son appui pour ma réélection, et que le Saint-Père a opposé, à ma demande, un refus à peine dissimulé. Cette information est de tout point inexacte.

» Je n'ai pas demandé l'appui du Vatican. Je n'ai jamais fait, ni fait faire aucune démarche auprès de toi en vue de mon élection ni de ma réélection. Par conséquent, je n'ai pu essuyer aucun refus de la part du Saint-Père.

» Permettez-moi d'ajouter que mes amis de la 3e circonscription de Brest ne sont pas gens à reculer devant mes adversaires qui sont les leurs : ils ne se déjugeront pas, je le sais, et si les anti-cléricaux de la Chambre m'invalident, les catholiques montreront, en me revalidant, la fermeté du caractère breton.

» Je vous prie d'agréer, Monsieur le Rédacteur en chef, l'assurance de ma considération la plus distinguée.

» Signé : Abbé Gayraud, député du Finistère. »

Les processions à Nantes

Nantes, le 20 juin. — Les processions de la Fête-Dieu ont eu lieu sans incident et avec le plus grand éclat. Une foule considérable se pressait sur le passage du Saint-Sacrement.

La procession de la cathédrale était présidée par Mgr Rouart, évêque de Nantes; derrière le dais marchaient plusieurs sénateurs et députés, parmi lesquels M. de Tours, revêtu de ses insignes et un grand nombre de conseillers municipaux et de notabilités nantaises.

Echec des socialistes à Toulon

Toulon, 20 juin. — Aux élections complémentaires d'aujourd'hui la liste socialiste a été en minorité de 500 voix environ.

Un incendie à l'usine à gaz à Madrid

Madrid, 20 juin. — Un incendie considérable a eu lieu cette après-midi à l'usine à gaz.

Les pompiers ont pu éviter une catastrophe en isolant les bâtiments incendiés du gazomètre.

M. Félix Faure grand père

Paris, 20 juin. — Une grande nouvelle, soigneusement tenue cachée jusqu'ici, a mis, ces jours derniers, l'Elysée en joie.

Le 5 juin au matin, M. le président de la République a été pour la seconde fois grand-père : Mme Berge a mis au monde un beau garçon qui s'appellera François.

Comme à ce moment-là l'immense empire des Isars attendait un héritier d'heure en heure, il est probable que M. Félix Faure n'a pas voulu faire du bruit autour de son bonheur, et voilà pourquoi le jeune François, déjà galant, s'est effacé derrière la grande-duchesse Tatiana.

En vue de la prochaine élection sénatoriale de Paris

Paris, 20 juin. — Le conseil municipal de Paris devait procéder aujourd'hui à l'élection de 30 délégués sénatoriaux pour l'élection qui aura lieu le mois prochain en remplacement de M. Tolain, décédé. Le conseil municipal de Paris a profité de la circonstance pour faire une petite manifestation antisénatoriale. Sur 80 conseillers, 22 seulement ont pris part au vote et de la sorte le quorum n'ayant pas été atteint, l'élection, conformément à la loi, a été ajournée à un jour prochain.

BOURSE DE PARIS DU 21 JUIN

FONDS D'ETAT FRANÇAIS & ÉTRANGERS

Pr. clôt.			Ouvert	Clôt. pr
103 40	3 0/0	comptant	103 45	103 50
103 15	3 0/0	ferme	103 55	103 60
102 20	3 0/0	Amort. compt.	102 20	102 20
102 25	3 0/0	» ferme	102 30	...
106 70	3 1/2	comptant	106 65	106 85
106 92	3 1/2	ferme	106 87	106 85
93 50	Emprunt Tonkin		93 50	93 70
...	Argentine		455	...
...	Autriche		101 70	...
...	Brésil		66 25	...
105 75	Chine 4 0/0		106 70	...
...	Egypte unifiée		497 25	...
65 40	Espagne extér. compt.		65 70	65 75
64 19	— ferme		64 25	64 55
95 65	Italien 5 0/0 compt.		95 50	95 60
96 96	— ferme		95 50	95 60
...	Hongrois 4 0/0		105 75	105 60
23 60	Portugais 3 0/0 compt.		23 65	24 15
...	» ferme		21 87	21 20
21 85	Turc (série n) ferme		21 80	21 82
...	Russe 4 0/0 1889		103 05	103 12
94 10	— 3 0/0 1891		93 60	...
...	— 4 0/0 1893		...	...
101 85	— 3 1/2 1896		...	...

OBLIGATIONS DU CRÉDIT FONCIER, DES VILLES ET DES CHEMINS DE FER (Cours au comptant)

Pr. cl.			Clôt. pr	Pr. cl.		Clôt. pr
78 25	CRÉDIT FONCIER	Bons 1887	55		Ardennes	...
56	—	— 1888	56	465	Est 3 0/0 anc.	488
502 25	—	Commun. 1879	502	484 50	— nouv.	485
503	—	— 1880	503	491	Nord 3 0/0 anc.	494
402	—	— 1884	403		Nord 3 1/2	...
604 50	—	— 1892	692		— nouv.	455 50
...	—	Foncières 1877	483 50		Orléans 3 0/0 a.	490
504 50	—	— 1879	505	486	— n.	484 50
...	—	— 1883	478	472	Orléans 2 1/2 0/0	453 50
472	—	— 1885	504	486	Ouest 3 0/0 anc.	491
503	—	— 5e 1885	105 75	484 50	— nouv.	485
104 25	—	F. 90 fr. p. 1895	400 50	428	Sud de France	457
402	—	Obl. 1855-60 3 0/0	...	464	Economie 3 0/0	464 75
578	—	— 1865 4 0/0	578 25	404 25	Ville Lyon 1880	465
435 50	—	— 1869 3 0/0	426	411	Marseille 1877	404 25
424	—	— 1874 3 0/0	423	...	Bordeaux 3 0/0	414 50
527	—	— 1875 4 0/0	526	524	— 1886	524 75
657	—	— 1876 4 0/0	655	...	Montpellier 1895	526
406	—	— 1886 3 0/0	406	505	Dette Tunis.	504 75
407	—	— 4 1/2	104 50	...	P.-L.-M. fus. a	...
392	—	— 1892 2 1/2	394	...	— fus. n.	...
101	—	— 4 1/2	100 50			

Bourse commerciale de Paris du 21 juin 1897

	Ouv.	Clôt.		Ouv.	Clôt.		Ouv.	Clôt.
Alcool			**Avoines**			**Farines**		
Cour	39 50	39 50	Cour.	16 15	16 20	Cour.	46 ..	46 05
Proch.	39 ..	39 ..	Proch.	16 90	16 90	Proch	46 35	46 40
J.-Août	38 75	38 75	J-Août	16 75	16 75	J-Août	46 65	46 70
4 dern	38 25	38 26	4 dern	16 85	16 85	4 dern	46 75	46 85
Sucres			4 nov.	16 65	16 65	4 nov.	46 75	46 85
Cour	23 60	23 65	**Lin**			Corbeil	52 ..	53 ..
Proch	23 90	23 93	Cour.	35 75	35 75	**Sucres**		
J-Août	23 65	23 75	Proch	36 ..	36 ..	Cour.	25 62	25 62
4 dern	22 20	22 25	J-Août	36 25	36 25	Proch	25 75	25 87
4 nov.	22 20	22 25	4 dern	37 25	37 25	M-Juin	25 87	26 ..
Graines			**Colza**			J-Août	27 25	27 25
Cour.	45 25	44 25	Cour.	56 50	56 75	3 oct.	27 25	27 25
Proch.	44 25	44 40	Proch	56 75	56 75	4 oct.	27 25	27 25
J.Août	44 20	43 90	J-Août	56 75	57 ..	Roux.	35 ..	35 ..
4 dern	43 65	43 70	4 dern	57 75	57 75	Raffin.	95 50	95 50
4 nov.	43 65	43 70				Circulat.	...	...

COURSE DE LILLE DU 21 JUIN

(par fil téléphonique spécial)

VALEURS	Compt	Cours précéd.	VALEURS	Compt.	Cours précéd
			OBLIGATIONS		
Lille 60, r. 100	...	135 ..	Bains Hillot	...	509 ..
» 90, r. 500	...	502 ..	Union Ind. N.	...	440 ..
» 66, r. 500	...	343 ..	Gaz de Wazem	...	507 50
» 77, r. 500	...	504 ..	Ch. d. fer Econ.	...	505 ..
» 84, r. 400	...	494 ..	Denain Anzin.	...	517 50
» 84, 1/4	...	106 ..	Cambresis	...	312 50
» 87, r. 500	...	404 ..	CHARBONNAGES	